

l'imprimeur de la Reine. Ce travail est purement mécanique. Il suffit de se procurer un ou deux petits coins qui sont faciles à graver. Lorsqu'une fois la gravure est faite, ce qui ne coûterait probablement pas plus de \$100, et que la planche est préparée, il ne reste plus qu'à acheter le papier, à le passer sur la presse, à le couper et à expédier les cartes au département des Postes.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : L'avez-vous fait ?

M. FOSTER : Les honorables ministres me font l'effet de ne pas posséder une seule qualité positive. S'il nous arrive de leur signaler la moindre chose, leur réponse invariable est : "Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?"

Le ministre des Finances donne pour sa seule raison qu'il voulait faire une économie. Le gouvernement possède une imprimerie et un personnel d'imprimeurs ; le capital et les crédits nécessaires à l'entretien de l'édifice sont déjà votés ; pour imprimer les cartes postales, il suffirait de payer \$100 ou \$200 pour la gravure et acheter une ou deux machines peu dispendieuses.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. FOSTER : L'honorable ministre ne possède pas d'autres qualités positives que celle de se mettre à l'abri sous ce qu'il appelle les fautes des autres, il n'entrera jamais en paradis.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Alors, pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

M. FOSTER : Ce n'est pas avec cette vertu négative que dans ce pays on accomplit quelque chose ou qu'on arrive à quelque chose.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : Si c'est une si excellence chose pour nous, pourquoi ne l'avez-vous pas faite ?

M. FOSTER : Pourquoi ne nous imitez-vous pas en tout ? Pourquoi faites-vous des changements ? De même que l'honorable ministre prendra une partie du recensement qui indique que la population a diminué et prétendra que cela est aussi vrai que le nouveau testament, et prendra ensuite une autre partie du recensement qui indique que les industries du pays ont augmenté et prétendra que cela est aussi faux que tout ce que sa majesté satanique peut inventer ; de même lorsqu'il fait la moindre chose, il se vante de faire mieux que nous, et lorsqu'il est mis en présence de quelque chose qu'il n'a pas fait, sa seule réponse est : "Vous ne l'avez pas fait, non plus."

Or ce que l'honorable ministre des Finances a fait ça été de ruiner une industrie indigène et d'introduire dans le pays une compagnie étrangère. S'il a agi ainsi dans un simple but d'économie, pourquoi n'a-t-il pas fait imprimer lui-même les cartes-postales ?

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : L'honorable député veut-il me permettre de lui poser une question ? Il prétend que pour la bagatelle d'une centaine de piastres, on pourrait se procurer les planches nécessaires à l'impression de ces cartes-postales, et que vu que nous possédons déjà l'outillage et le personnel nécessaires, tout cet ouvrage pourrait être fait dans l'imprimerie du gou-

vernement. L'honorable député a été ministre des Finances et pendant nombre d'années, c'est lui qui a fait faire ce travail. Pour mettre sa sincérité à l'épreuve et pour voir si c'est bien la place pour faire faire cet ouvrage, qu'il nous dise pourquoi n'a-t-il pas fait faire les cartes-postales de la manière qu'il indique ?

M. FOSTER : Si l'honorable ministre veut bien me donner le temps, je vais lui expliquer tout cela. Certaines gens ont le talent de répondre à une question par une autre ; je vais en poser une à l'honorable ministre.

J'ai commis une faute négative : je n'ai pas fait une certaine chose. Mon honorable ami, lorsqu'il était dans l'opposition, était trop positif sur un point : le traitement du gouverneur général devait être diminué. Maintenant qu'il est au pouvoir et tout puissant, pourquoi ne met-il pas en pratique ses déclarations si positives d'autrefois ?

Passons maintenant au deuxième point. D'abord l'honorable ministre paraît incapable d'exposer franchement la position que j'ai prise, il y a un instant. Je n'ai pas dit que l'imprimeur de la reine avait tout l'outillage nécessaire ; je n'ai pas dit que tout le travail pouvait être fait pour une centaine de piastres. J'ai dit que le coin nécessaire pour l'impression des cartes-postales coûterait probablement \$100. Je ne suis pas certain si elle coûterait cela ou non. J'ai dit que le gouvernement avait déjà une imprimerie, que les crédits nécessaires à son entretien étaient votés et qu'il suffisait d'acheter quelques machines peu dispendieuses pour que le gouvernement fit tout le travail lui-même.

Maintenant, si on me demande pourquoi je ne l'ai pas fait, pourquoi le ministre des Finances ne l'a pas fait, c'est une question bien différente, et je vais vous dire pourquoi je n'ai jamais en aucun temps, proposé de ruiner l'art de la gravure au Canada, pour encourager une compagnie de New-York.

Pour ma part je désirais voir cet établissement dans son entier—la gravure et la partie mécanique—prosperer et former une institution digne de ce pays, et c'est ce que j'ai fait. Mon honorable ami n'est pas dans cette position. Il détruit l'âme de l'entreprise sous prétexte d'économie, et cependant, même en cela, il n'agit pas dans les meilleurs intérêts du pays.

Dans toute cette affaire, le ministre des Finances s'est montré excessivement bien disposé envers la compagnie de New-York. Ses entrevues, sa correspondance, toutes ses relations avec cette compagnie, paraissent être autant d'invitations à faire ce qu'elle avait sans doute l'intention de faire, et ce qu'elle a en fin de compte réussi à faire.

L'honorable ministre a ruiné une industrie qui avait été établie au Canada au prix de 25 ou 30 ans d'efforts incessants. Il a introduit à sa place une compagnie étrangère qui non seulement enlève à la compagnie canadienne l'ouvrage qui lui était donné, mais sous prétexte de patronage du gouvernement, il institue une rivalité propre à détruire ce qui reste du travail privé de cette institution que le gouvernement avait installée à Ottawa à si grands frais.

Dans un temps où le moindre journalier canadien ne peut franchir la rivière Niagara pour faire une journée d'ouvrage et gagner une pauvre piastre sur le côté américain, sans s'exposer à être déporté ; dans un temps où un Canadien ne peut pas